

Décision 23-DCC-75 du 02 mai 2023

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Cogep par Waterland et Diriger-Réviser-Organiser-Prévoir

Posted on: 05 mai 2023 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Waterland et Diriger-Réviser-
Organiser-Prévoir

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Cogep

Lire

le texte intégral

135.7 Ko